



Une des valeurs du Club est le partage des savoir faire et des bonnes pratiques d'entreprises.

bonne pratique du mois d'octobre



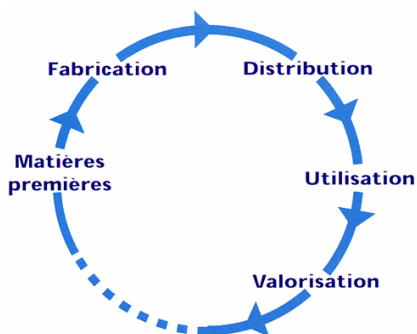
Envoyez-nous vos idées ou vos pratiques pour que notre communauté en profite !!

Les écolabels:

Pour ce mois d'octobre, la Commission Développement Durable vous propose de **décrypter** et de **connaître ce que garantissent** vraiment les écolabels.

Les écolabels s'adressent au grand public ainsi qu'aux fabricants et aux distributeurs. **C'est le seul type d'étiquetage** qui garantit aux consommateurs à la fois l'**efficacité** des produits et la **limitation** de leurs impacts environnementaux (eau, air, déchets, énergie...).

Cycle de vie d'une produit ou d'un service

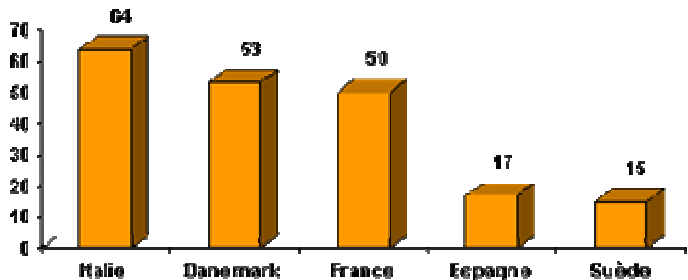


Critères d'attribution:

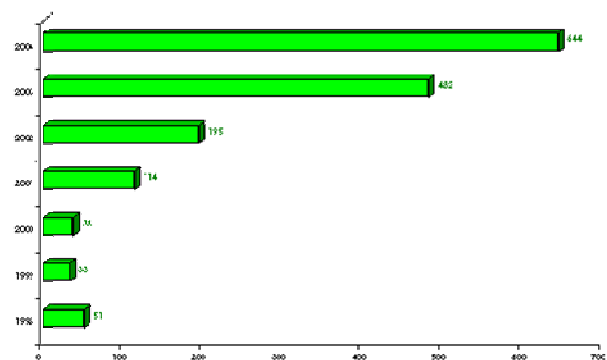
- la qualité d'usage des produits,
- la qualité écologique des produits,
- l'élaboration multipartite des critères,
- la certification par un organisme tiers.

Quelques chiffres:

La France est au 3^{ème} rang dans l'attribution des labels



Chiffre d'affaires des produits écolabellés (millions Euros)



En France, les **produits écolabellés** représentent encore des parts de marchés faibles, **inférieures à 1 %**, sauf pour les sacs poubelle et les peintures et vernis où elles atteignent environ 15 %.

La bonne pratique du mois d'octobre

Deux écolabels sont délivrés en France : la **marque NF Environnement** pour le marché français et l'**Eco-label européen** pour le marché de l'Union européenne. Quelques exemples:



Ameublement:

- la qualité et la durabilité du mobilier (solidité, durabilité, sécurité, conformité aux normes...)
- la limitation des impacts sur l'environnement tout au long du cycle de vie (limitation de l'énergie de transformation liée aux matériaux, absence de métaux lourds dans les produits de finition, marquage pour faciliter le recyclage...)

Enveloppes et pochettes postales:

- Garantie des caractéristiques optiques et mécaniques de l'enveloppe et de son imprimabilité
 - Réduction de la consommation d'énergie et des émissions dans l'air et l'eau lors de la fabrication du papier et du corps de l'enveloppe
 - Réduction des substances dangereuses utilisées (pour le papier, les colles, les encres)
- Amélioration de la recyclabilité de l'enveloppe

Ordinateurs

Accroissement de la durabilité du produit par une possibilité d'extension des fonctions

- Réduction de la consommation en énergie au cours de l'utilisation et de la veille
- Limitation des substances nocives pour l'environnement et la santé
- Réduction de l'utilisation des ressources naturelles en encourageant le recyclage
- Réduction de la production de déchets solides par une politique de reprise



Autres labels:

Au moins 95% des ingrédients du produit sont issus de la production biologique

- le produit est conforme aux règles du système officiel d'inspection
- le produit provient directement du producteur ou du préparateur dans un emballage scellé
- le produit porte le nom du producteur, du préparateur ou du distributeur et le nom ou le code de l'organisme d'inspection



Ce label de commerce équitable garantit que le produit a été acheté à un prix "correct" aux producteurs et produit dans des conditions respectueuses des droits de l'Homme et de l'environnement.



Label européen attribué aux écoles au bout de trois années de sensibilisation et réflexion sur l'environnement auprès des élèves de primaire ou collège. Un thème par an doit être étudié (eau, déchets, énergie) par les enfants.



La marque PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières), garantit la gestion durable de la forêt dont le bois ou les produits à base de bois sont issus. Le papier certifié PEFC est fabriqué à partir de bois issus de forêts gérées durablement et vous offre la possibilité de faire un achat responsable, tout en contribuant à la prospérité des forêts.

Soyons des consommateurs responsables et restons vigilants...

Contact et renseignements: <http://www.eco-label.com/french/>

DR Groupe AFNOR Mérignac, contacter Muriel LUZU 05 57 29 14 33 –

ou par courriel delegation.bordeaux@afnor.org